

BTS CONCEPTION DES PRODUITS INDUSTRIELS (CPI)



Industrie

Objectifs

Le(la) titulaire du BTS CPI est un(e) spécialiste de la conception détaillée des produits. Il est capable de définir complètement tout ou partie d'un produit industriel intégrant une chaîne d'action mécanique. Il (elle) intervient essentiellement au début de la chaîne de conception et de réalisation d'un produit (relation avec le client, conception préliminaire et détaillée et pré industrialisation en relation directe avec les spécialistes de production).

Contenus

Enseignements généraux : – français – langue vivante (anglais) – mathématiques – physique appliquée
Enseignements professionnels : – électrotechnique – comportement des systèmes techniques – construction mécanique – industrialisation des produits

Pré-requis

Niveau 4 Education Nationale validé Expérience en industrie

Public concerné

Validation

Diplôme Education Nationale de niveau 5

code RNCP ou RS

RNCP35347

Certificateur et date de la certification

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche -
10-03-2021

Débouchés et poursuites d'études

Ce BTS est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active.

Cette formation place le technicien supérieur CPI en position de dessinateur-concepteur très qualifié destiné à devenir l'adjoint direct de l'ingénieur de bureau d'études.

À partir du besoin exprimé par le client, il doit être capable de concevoir et de faire évoluer des produits performants, dans de nombreux domaines (automobile, aéronautique, biens de consommation...)

Poursuite d'études : licence professionnelle ou école d'ingénieurs